

# BODACC

## BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

### ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction de l'information  
légal et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)

[www.bodacc.fr](http://www.bodacc.fr)

**BODACC « A »**

**Annonce n° 1641**

**69 – RHÔNE**

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON**

**Ventes et cessions**

434 013 587 RCS Lyon.

**INGECAL.**

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 50000.00 EUR.

Adresse : 10, Rue Ampère, 69680 Chassieu.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion Société absorbante : Dénomination : INGEAL Forme juridique : SAS Adresse siège : 10 Rue Ampère, 69680 Chassieu Capital : 50.000 € Numéro uniquement d'identification : 434 013 587 RCS Lyon Société absorbée: Dénomination : NOVALIA INDUSTRIE Forme juridique : SAS Adresse siège : 10 Rue Ampère, 69680 Chassieu Capital : 31.200 € Numéro unique d'identification : 402 892 798 RCS de Lyon L'évaluation de l'actif et du passif de la société absorbée dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif : 2.697.591 € passif : 2.312.090 € soit une valeur nette d'apport-fusion de 385.501 € Rapport d'échange des droits sociaux : Conformément aux dispositions de l'article L.236-3, II du Code de Commerce, et dès lors que la Société INGEAL détient à ce jour la totalité des actions représentant l'intégralité du capital de la Société NOVALIA INDUSTRIE et qu'elle s'engage à les conserver jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion, il ne pourra pas être procédé à l'échange des actions de la Société NOVALIA INDUSTRIE contre des actions de la Société INGEAL. Il n'y aura donc pas lieu à émission d'actions de la Société INGEAL contre les actions de la Société NOVALIA INDUSTRIE, ni à augmentation du capital de la Société INGEAL. En conséquence, les parties sont convenues qu'il n'y a pas lieu de ce fait à déterminer un rapport d'échange. Montant prévu du mali de fusion : -1.614.499 €. La date de signature du projet commun de fusion : 12 septembre 2024 Les dates et lieux du dépôt de ce projet au RCS au titre de chaque société participante : NOVALIA INDUSTRIE, le 13/09/2024 au RCS de Lyon INGEAL, le 13/09/2024 au RCS de Lyon..